

Ce jour d'hui tant première heure de jour
 françois a dix heures du matin par devant moi Jacques
 François Joseph Lefebvre membre du conseil général de la commune
 de Paris, et mes collègues ordinaires et le neufième des
 pour rédiger les actes des mariages ci-dessus, les
 mariages se le lieu des citoyens est comparu en la Salle publique
 de la maison communale Augustin Joseph Baillif, mari ouvrier
 domicilié dans cette municipalité lequel assiste de Pierre Joseph
 Duploy, un ouvrier âgé de soixante dix ans, de Nicolas Joseph
 Dufay, un ouvrier âgé de quarante un an domiciliés tous deux
 a Paris lesquels ont déclaré à moi Jacques François Joseph Lefebvre que
 Marie Pétronille Josephine Marie son épouse en ligne de mariage
 est accouchée le treize à huit heures d'un enfant femelle qui
 aura prénoms et auquel il a donné le prénom de Marie Joseph Dufay
 cette déclaration que les citoyens Pierre Joseph Duploy et Nicolas
 Joseph Dufay ont déclaré et forment la vérité et la représentation
 qui aura été faite de l'état de mariage j'ai rédigé en vertu des
 pouvoirs qui me sont délégués le présent acte que le père et la
 mère ont signé excepté Nicolas Joseph Dufay qui a déclaré
 ne savoir écrire.
 Fait en la maison communale de Paris les jours, mois et an que
 dessus.

Pierre Joseph J. J. Lefebvre officier public
 Duploy
 Augustin Joseph Baillif
 De la République Française

